

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-4008-2017

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée,
ayant sa principale place d'affaires au 1717,
rue du Havre, en les ville et district de
Montréal, province de Québec,

(ci-après « Énergir »),

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis Directrice adjointe, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande pour la fixation provisoire d'un tarif GNR »;
3. Tous ces faits allégués sont vrais à ma connaissance personnelle.

ET J'AI SIGNÉ, à Montréal, le 19 juin 2019.

(s) Caroline Dallaire

CAROLINE DALLAIRE

DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT devant moi,
à Montréal, ce 19^{ième} jour de juin 2019

(s) Mélanie Beauvais, 181625

Commissaire à l'assermentation pour
tous les districts judiciaires du Québec